

3^{ème} conseil d'école du 15/06/2024

Personnes excusées: Mr Respaud IEN, Mme Fournier, psychologue scolaire, Mme Gobbo directrice de l'ALAE.

Personnes présentes:

Mr Planchon adjoint chargé des affaires scolaires.

Mairie : Mme CARON responsable de la scolarité.

Coordinatrice des BUS : Mme Clément

L'équipe enseignante : Mmes Massat, Lopez, Mokthari, Caisso, De Conto, Mahé, Viguier, Garcia, Pater.

Les parents d'élèves élus : Mmes Maurel, Thierry, Bretous, Alaya.

1- Effectifs pour la rentrée 2024/2025 :

Les enfants nés en 2021 : **55** inscriptions de PS (74 en 2023)

2020 : 71 en montée pédagogique

Soit **71 MS** dont 24 occitanistes (soit **47** unilingues)

2019 : en montée pédagogique **66 élèves** de GS avec 2 maintiens + 1 arrivée dont 22 occitanistes (2 arrêts occ) (soit **44** unilingues).

3 enfants sous PPS avec AESHi et 2 enfants en attente de notifications pour demande d'AESH.

Total : **192** contre 215 actuellement

Cette baisse s'explique par des classes de GS limitées à un effectif de 24 élèves mais aussi par une possible fermeture sur l'école Tabarly, aussi des élèves normalement rattachés au secteur de l'école de Petit Prince ont été orientés vers l'école Tabarly avec l'accord des familles. La directrice rappelle que le DASEN avait prononcé une ouverture pour Petit Prince qui n'a pu être actée par manque de locaux.

Des mesures ont été prises par la mairie pour orienter les nouvelles familles vers l'école Tabarly ainsi que toutes les familles qui n'avaient pas fait de préinscription ou n'ont pas respecté les dates d'inscription définitive.

Concernant les inscriptions Mme CARON explique : 26 élèves ne se sont pas manifestés suite au recensement des élèves susceptibles de venir à l'école Petit Prince malgré les relances (mail, courrier) ; les familles ont sans doute déménagé.

La directrice précise que les familles ne sont pas dans l'obligation de signaler leur départ de la commune même si elles ont déclaré une naissance.

Enfants inscrits dans les délais et les fratries ont été automatiquement inscrits à Petit Prince

Date dépassée : enfant orienté vers Tabarly :

1 seul élève de PS est concerné par cette mesure car la famille n'a pas respecté les délais d'inscription ; même après avoir reçu un mail/ courrier de relance, elle s'est inscrite trop tard.

5 familles ont accepté ou demandé à aller volontairement à Tabarly.

7 enfants sont toujours inconnus malgré les relances.

La mairie fera le lien avec Mme Massat pour les futures inscriptions car les effectifs sont au maximum pour les GS. De plus, suivant la configuration des classes choisie par l'équipe enseignante, le niveau de MS pourrait aussi être impacté car toutes les classes de MS/GS doivent être à 24 au maximum.

Tabarly : 44 élèves inscrits en PS.

2- Organisation pédagogique et la classe occitane

La rentrée officielle est le lundi 2 septembre 2024.

Pour les PS le calendrier a été adapté, une rentrée échelonnée sur 4 jours aura lieu afin de permettre aux enfants de faire une rentrée avec un effectif restreint au sein de la classe. Le DASEN avait émis une lettre de cadrage qui valide ce dispositif.

• **Rentrée échelonnée** : lors de l'inscription définitive, des dates ont été proposées aux familles, reçues individuellement, sur lesquelles elles devaient se positionner selon leurs possibilités et leur agenda. A partir du vendredi 6 septembre, l'enseignante fonctionnera avec l'effectif total de sa classe.

Toutes les familles ont accueilli positivement cette proposition.

Un affichage à l'entrée de l'école sera réalisé pour rappeler le choix des familles, le tableau sera aussi accessible prochainement sur l'ENT.

• **Visites de l'école** : la visite de l'école est proposée à tous les nouveaux inscrits, des visites par petits groupes ont été fixées sur temps scolaire à 14h45, début des visites le 20 juin et à 10h30 le mercredi.

Une visite des enfants de la crèche a été mise en place pour préparer la transition sur 2 matinées les mardis 11 et 25 juin.

•**Des plaquettes d'accueil concernant l'école et l'ALAE** ont été distribuées à toutes les nouvelles familles et sont accessibles sur notre ENT pour présenter le fonctionnement de l'école dans sa globalité. La plaquette de l'association des parents d'élèves a aussi été présentée aux nouvelles familles.

Les parents d'élèves élus doivent transmettre la nouvelle plaquette à la directrice qui la mettra sur l'ENT.

•Comme pour toutes les sections, nous proposerons une **réunion de rentrée** qui aura lieu courant du mois de septembre.

La configuration des classes pour 2024/2025 : il y aura toujours **8 classes** avec les deux classes occitanes.

Configuration des classes n'a pas été encore définie.

Cette configuration peut évoluer en fonction des nouvelles arrivées. Elle ne sera communiquée qu'à la rentrée aux familles lors de l'affichage des classes le vendredi 30 août.

La directrice rappelle que l'organisation pédagogique des classes dépend de l'équipe enseignante qui fait de son mieux pour que la scolarité des enfants soit réussie dans un climat propice aux apprentissages. On prend en compte de nombreux critères d'ordre pédagogique pour réaliser les classes.

La classe occitane

Actuellement nous avons **24 MS** inscrits en occitan et **22 GS** (2 arrêts).

1 déménagement et 1 arrêt occitan.

3-Constitution de l'équipe enseignante, des ATSEMS et des AESH :

L'équipe enseignante :

Mme MAHE part sur une autre école et sera remplacée par Sonia PEREZ qui arrive d'une autre circonscription.

Mme Massat garde la direction et sera complétée sur ses jours de décharge (1jour 1/2) par une collègue qui n'a pas été encore nommée.

Mme LOPEZ toujours à 80% sera complétée par une collègue qui sera aussi nommée ultérieurement.

L'équipe Atsems : Mme Dagorn toujours en longue maladie ne reprendra plus et sera remplacée. On ne connaît pas la remplaçante.

L'équipe d'AESH : nous avons actuellement 3 AESH, Mme Estor Emmanuelle, Mme Laurent Magali et Mme Adjadj Chérazade (à temps partiel sur l'école) pour s'occuper des enfants sous PPS. Certains enfants sous PPS partent au CP. A la rentrée le nombre d'AESH devrait être maintenu à 3 dans la mesure où 3 enfants sont notifiés AESHi (notification prioritaire). Le nombre d'AESH sera adapté si les 2 autres enfants en attente de notification sont notifiés à la rentrée ou en cours d'année.

Cette année, à l'école, nous avons manqué d'AESHi et mutualisées. Un gros travail de montage de dossier est fait durant la maternelle dès que cela s'avère nécessaire. Mais souvent en maternelle nous n'avons pas d'aide car c'est un long cheminement des familles et administratif, aussi, les enfants reçoivent l'aide de l'AESH seulement en élémentaire. Une grande partie des élèves notifiés à Florence Arthaud ont transité au Petit Prince et les enseignantes ont dû gérer ces élèves sans aide humaine.

Déménagement d'un enfant notifié.

Service civique :

La directrice est toujours très intéressée pour recevoir l'aide d'un service civique pour l'année scolaire 2024-2025. Ne pas hésiter à relayer l'information via les réseaux sociaux et le site de la mairie.

Mme CARON propose que le service communication de la mairie prenne contacte avec Mme MASSAT pour faire un profil service civique (les besoins,...).

Les tâches incombant à la directrice sont toujours plus nombreuses avec une gestion de l'humain toujours plus complexe, aussi une aide humaine pour gérer les appels téléphoniques, la gestion des portes, les affichages, le facteur en interne, le manque de personnel...devient quasi vitale : analyse et comparaison des PAI, constitution du dossier service civique, évaluation du service civique, des AESH..., constitution des affichages obligatoires, mise à jour des registres, exercice incendie, PPMS....

4- Règlement intérieur :

Horaires scolaires :

Rappel :

Horaires : 8h25-8h35 quand les parents sont à **8h36** devant la porte d'entrée de l'école où a lieu la passation, ils sont en retard. L'entrée de l'école ne correspond pas au portillon blanc. Tout le long du chemin jusqu'à l'entrée principale de l'école où le parent confie son enfant à un adulte, les enfants sont sous la responsabilité de l'adulte qui l'accompagne.

11h35 précise les parents doivent attendre devant cette même porte.

13h25-13h35

15h50 à **15h55 les parents qui arrivent sont en retard**. La directrice rappelle qu'à 16h les enfants sont à récupérer à l'ALAE. Entre 15h55 et 16h les parents patientent.

Rappel : les parents qui ont des enfants sur les 2 sites doivent impérativement inscrire l'un des 2 de la fratrie à la garderie, ils ont jusqu'à 16h05 pour les récupérer sur Petit Prince. C'est à la demande de certaines familles que des ajustements d'horaires ont été faits, ce n'est pas à l'équipe enseignante de subir les conséquences de ses nouveaux aménagements. Tout a été mis en place pour faciliter la vie des familles, aux familles d'utiliser les solutions proposées pour s'organiser mais pas au détriment du personnel.

Le mercredi les familles ont aussi droit au $\frac{1}{4}$ d'heure gratuit pour les fratries.

Retards : de nombreuses familles arrivent après 8h35 à la porte d'entrée de l'école. Après plusieurs retards et rappels, la directrice peut refuser de scolariser l'enfant en référence au règlement intérieur. L'enfant sera alors scolarisé sur l'autre demi-journée, voire sur un temps de récréation en fonction de la décision de la directrice.

Certaines familles ne se sentent pas concernées par ses retards de 1, 2 ou 3 min car la directrice pendant longtemps a accepté l'enfant, pour ne pas le pénaliser, pour quelques minutes. De plus pour accélérer la procédure et ne pas amplifier les dysfonctionnements liés à ses retards, elle a demandé aux Atsems de notifier l'absence sur un cahier prévu à cet effet sans être contre-signé. Aussi les parents n'ont pas pris conscience de ces retards récurrents ou font preuve de mauvaise foi et ont du mal à accepter la sanction.

Mais, au vu de l'augmentation du nombre de retards, la directrice s'est vue dans l'obligation d'appliquer la réglementation pour freiner ces retards malgré le mécontentement des parents.

Absences des élèves : toutes les absences doivent être justifiées. Les rendez-vous médicaux ou administratifs doivent être pris en dehors du temps scolaire. Si ce ne peut être le cas, le retour de l'enfant ne pourra se faire que sur l'autre demi-journée. Par ailleurs, un enfant ne peut revenir à l'école à 11h35 s'il n'a pas été scolarisé le matin excepté si un partenariat a été mis en place, sur du long terme, entre l'école et des partenaires soins extérieurs. Dans les autres situations, la famille doit informer la directrice et l'enseignante en amont le plus tôt possible par un écrit.

Attention toutes les familles qui doivent partir précocement de l'école ou revenir après la date de rentrée scolaire doivent faire une demande auprès du DASEN.

5-Sécurité/Santé :

Exercices

Le 2^{ème} exercice incendie a eu lieu le 26 avril 2024 sur le temps d'accueil. Cet exercice a mis en évidence que le son de l'alerte était inaudible en classe 4, couvert par le bruit de la classe. Un répéteur a été installé pour la CLASSE 4 (il faut juste régler la sonnerie qui n'est pas la même).

Le 2^{ème} exercice PPMS imposé par le ministère concernant les catastrophes naturelles a eu lieu le 08/03 sur un temps de récréation.

Les enfants avaient été préparés à entendre une possible alarme.

Pour le prochain PPMS il manque :

* 2 tournevis pour accéder aux boîtiers du gaz en cas de besoin. Mr Planchon acte cet achat.

*Il faut renouveler les packs de bouteilles d'eau dont la date de péremption arrive à échéance. (Mme CARRON doit nous en faire livrer à la rentrée 2024).

Peut-il y avoir un bouton poussoir pour le gaz ? Mme CARON va se renseigner.

La sécurité, hygiène et santé au travail : de nombreux affichages et registres sont obligatoires. La directrice dépend de la mairie pour certains diagnostics et registres. Un lien étroit doit être fait. L'école est toujours en attente du DTA (diagnostic amiante). Quelle décision va être prise ? 2 budgets 3000€ ou 11000€. La mairie va se renseigner sur le sujet.

D'autres documents doivent être fournis par l'agglomération : fiches d'utilisation des produits et de leurs composants.

Il serait souhaitable que des automatismes se mettent en place pour ne pas que la directrice soit chaque année obligée de faire un état des lieux des documents manquants. Merci aux partenaires de nous aider et de répondre à la première demande : cela facilite le travail de gestion qui est déjà très lourd et long pour la directrice et évite les relances.

Par ailleurs, la directrice tenait à informer les familles que l'école fonctionne très régulièrement à flux tendu au niveau du personnel ce qui n'est pas sans engendrer des tensions et dysfonctionnements : en effet, si la directrice met de côté les absences du personnel liées à des problèmes médicaux et nous y sommes fortement soumis du fait de notre proximité avec des enfants, très régulièrement le personnel aggro est absent pour des formations, des convocations sur le temps de travail scolaire et non remplacé. Par ailleurs, l'équipe enseignante subit des décisions ponctuelles du personnel qui se met subitement et aléatoirement en grève. Aussi, on doit dans l'urgence réorganiser les services et fonctionner dans des conditions qui ne sont pas optimales et agissent sur le moral du personnel présent.

Afin de prendre en compte le retentissement des absences du personnel, il serait fortement souhaitable que les formations ou convocation aient lieu en dehors du temps scolaire (temps de réunion des agents). Ce personnel est indispensable au bon fonctionnement de la classe et de l'école.

Mr Planchon va rencontrer Mme Belbèze pour aborder ce sujet et voir ce qu'il en est.

Santé :

PAI : Les documents concernant le renouvellement de PAI seront distribués prochainement pour préparer la prochaine rentrée scolaire même aux futurs CP. Pour les nouveaux élèves, si une pathologie a été renseignée, les documents ont été transmis aux familles pour qu'elles puissent faire le nécessaire avant la rentrée.

PAI pour allergies alimentaires : obligation d'une consultation chez un allergologue.

Une douzaine de PAI à gérer sur l'école cette année.

La PMI interviendra à nouveau le 14 juin auprès des élèves de PS en fonction de la date de naissance.

5-Transports :

La directrice s'occupe de vérifier et valider les dossiers de demande.

Mme Caron en mairie s'occupe de l'administratif et de la relation parents si nécessaire.

Mme Clément coordonne tous les acteurs sur le terrain.

La plateforme pour les inscriptions est ouverte jusqu'au 5 juillet.

Distribution des cartes à partir du 26/08 en mairie.

Au vu de l'incident qui a eu lieu récemment toutes les personnes concernées à la mairie et à l'agglo muretain se sont rencontrées pour consolider les procédures de sécurité et rappeler la passation des enfants entre les différents partenaires. La procédure a été vérifiée par Mmes Gobbo et Clément. La procédure a été écrite et sera communiquée systématiquement à toutes les accompagnatrices bus.

Notons cependant qu'il s'agit d'une erreur humaine car toutes les consignes nécessaires à l'encadrement des élèves étaient déjà bien définies.

Les parents d'élèves souhaitent une réunion en présence des partenaires responsables car ils n'ont toujours pas eu de réponse à leur mail. Mr Planchon assure qu'une date va leur être proposée après la réunion de préparation du 18 juin avec toutes les accompagnatrices bus.

D'autres questions spécifiques comme la création d'un whatsapp seront abordées lors de cette réunion car les parents se sentent démunis face au manque d'informations.

On rappelle que lors de chaque mouvement de grève, les transports scolaires ne fonctionnent plus et que les goûters des PS pour la collation du matin ne peuvent pas transiter par ce biais.

6-L'ALAE

Effectifs

	3 ^{ème} trimestre	
matin	45	4 animateurs
midi	170/180	13 animateurs
soir	100	11 animateurs avec un départ échelonné

Les effectifs sont en hausse.

Les nouvelles familles doivent renvoyer à l'agglomuretain la fiche de renseignements remplie au plus vite afin de recevoir leur identifiant et mot de passe de connexion nécessaire pour l'inscription aux services de cantine et CLSH.

La carte C'Zam sera distribuée à la rentrée dès réception sur le site du Petit Prince aux nouvelles familles.

Concernant les passerelles pour la restauration : les GS ont découvert le self à l'école Gazailla le 30/05 pour la classe de Mme De Conto, le 4/06 pour les GS occ et le 6/06 pour la classe de Mme Mahé. Tout s'est bien passé, les retours sont positifs. Les familles ont été suffisamment informées à l'avance pour permettre aux enfants qui ne sont pas inscrits ce jour-là à la cantine de pouvoir s'y inscrire.

Les portes-ouvertes de l'ALAE auront lieu en septembre. Vendredi 20/09.

A la demande des parents d'élèves, une visite du centre de loisirs de l'école Tabarly a été proposée aux nouveaux élèves de PS, peu de familles ont été intéressées : seulement 7PS se sont positionnées sur les 55. 3 dates étaient proposées, une seule date a été retenue : le 19 juin les familles seront reçues soit de 16h30-17h soit de 17h-17h30.

Cette année 16 enfants de PS étaient concernés par le centre du mercredi après-midi sur Tabarly.

Le 1/4d'h gratuit pour les fratries est aussi valable le mercredi.

Programme des vacances scolaire du centre ALAE sera mis sur les sites de l'agglomération et de la mairie à partir des vacances d'été.

Questions des parents d'élèves : la possibilité de prendre une collation sur le temps de l'ALAE le matin a-t-elle été supprimée ? : La prise d'un petit goûter sur l'ALAE est autorisée à titre exceptionnel mais les familles ne peuvent déléguer systématiquement la pause du petit déjeuner au service ALAE. Trop d'abus de la part de certains parents. La collation proposée à l'enfant doit être simple et efficace.

L'école : autorise aussi lors du moment d'accueil la possibilité de prendre une petite collation à titre exceptionnel. Ce ne doit pas devenir un rituel pour la famille et l'enfant.

9-Travaux et aménagement

La réunion en mairie de préparation du CE a eu lieu le lundi 03/06.

La réhabilitation de l'école devrait avoir lieu courant de l'année 2027, en 2026 les études devraient commencer. La priorité a été donnée à la réhabilitation de l'école Ayguebelle. La végétalisation va avoir lieu en priorité sur les écoles Florence Arthaud et Tabarly.

Questions à la mairie :

La réhabilitation étant repoussée et par conséquent la végétalisation, on voudrait savoir si des arbres vont être plantés pour ombrager la grande cour ? De même que va-t-on prévoir pour minimiser l'impact de la verrière dans le nouveau bâtiment en cas de fortes chaleurs et dans les classes situées plein sud ?

Verrière : Des études étaient en cours en 2023 où en est-on ?

Réponse de Mr Planchon : Une dizaine d'arbres pourront être plantés.

Pour la verrière : Rien n'a été décidé. Devis pas satisfaisant. Donc les ST doivent refaire des devis. Ce point doit être traité en priorité avant la rénovation totale de l'école.

Parents d'élèves : des choses temporaires ne peuvent-elles pas être envisagées ? Voile d'ombrage, climatisation portative ?

Mr Planchon n'y est pas favorable car la climatisation a un impact défavorable sur l'environnement avec un surcoût de consommation cependant il va y réfléchir car on lui fait remonter que ça fait plus de 10 ans que l'on est en attente de la réhabilitation et qu'on va devoir encore supporter pendant quelques années des températures invivables. 6 climatiseurs portatifs seraient nécessaires.

Vendredi 14/06 Mme Massat doit faire le tour de l'école avec Mme SANCHEZ et abordera toutes les problématiques : peinture qui s'effrite... localisation pour la plantation des arbres...

Les racks à vélos sont en train d'être installés à l'entrée de l'école. Les parents d'élèves regrettent la marche d'accès, ne peut-on pas la supprimer ?

On est toujours dans l'attente du visiophone côté ALAE, du smartphone pour la directrice.

Concernant le smartphone Mr Colin (responsable informatique) est favorable à cet achat pour les directeurs. La mairie a acté, ce doit être budgétisé.
Le visiophone a été budgétisé.

Questions des parents d'élèves : de nombreuses personnes roulent bien trop vite devant l'école, la mise en place de ralentisseurs pour la sécurité de tous peut-il être envisagé ?
Les parents se garent n'importe où.
La mairie prend note, il faut voir au niveau de la fonctionnalité et du budget.
1 jour sur 3 la police municipale vient sur le Petit Prince pour gérer les incivilités et le dépose-minute.

10-budget :

Le budget de la mairie pour l'année 2024 a été augmenté au vu de l'inflation :

* fournitures scolaires : 8480€ soit 40 € par élève contre 36€ auparavant.

* transport scolaire : 4240 € soit 20€ par élève contre 17€.

*2000€ pour l'achat de mobilier

*La subvention pour alimenter la coopérative scolaire s'élève à 16 € par élève, le budget reste stable.

Coopérative : bénéfice des photos de classe 940 € contre 826€ l'année passée.

Don Asparel : a permis de proposer un spectacle conté de la compagnie L'arbre à sons : *Il était une fois mais pas deux !* qui s'inspire de l'album *Le gros navet*, pour un investissement de 900 euros pour 2 représentations. On complètera par l'achat de matériel de sport.

7-Vie de l'école :

* Liaison GS/CP :

L'échange avec les CP autour du conte a eu lieu la semaine du 18 au 20 juin avec la visite de l'école.

Rencontres autour des jeux collectifs ont lieu la semaine du 25 au 28 juin.

3/07 échanges autour des danses occitanes pour la classe bilingue occitane GS.

*Piscine : les GS de Mme De Conto et la classe occitane de GS ont pu aussi réaliser leur cycle piscine. Cette activité demande beaucoup d'organisation aux enseignantes qui dépend de l'engagement des parents qui se désistent parfois à la dernière minute. Peut-être serait-il possible d'envisager un autre format de pratique : 1 semaine en intensif d'activité piscine ? Mme Massat en a fait la demande au CPC responsable de l'organisation du cycle piscine. Mais les accompagnateurs pourront-ils s'investir sur 1 semaine entière ?

Parents d'élèves : merci de communiquer les dates dès que possible des passages d'agrément.

* Sorties scolaires :

- le **17/05** : les Classes de Mme Mahé et De Conto à la Clarière aux insectes
- le **31/05** sortie à la Clairière aux insectes pour les classes occitanes Monbrun Bocage.
- le **11/06** pour les classes PS/MS de Mmes Caisso et Mokhtari ferme de Seissan.
- le **13/06** sortie à la ferme de Seissan pour les classes de PS de Mme Massat et Pater

- le **6/06** initiation à la sécurité routière pour **2 classes de GS (occ et cl8)**.

* Autres Activités :

-sortie aux jardins partagés et au moulin pour la classe de PS/MS de Mme Caisso et Mme Mokhtari ira au moulin la semaine prochaine.

* Spectacle de la compagnie L'arbre à sons offert aux enfants le 20/06

* Kermesse+chorale : après-midi du 07/06 réussie avec une très bonne participation des familles.

Les parents d'élèves regrettent que le nombre de chaises livrées n'ait pas été en correspondance avec le nombre de chaises commandées.

Réponse mairie : Les ST n'ont pas dû pouvoir livrer la quantité demandée en raison de plusieurs manifestations.

Il serait souhaitable que les parents en soient informés.

Serait-il possible d'agrandir l'estrade de la chorale pour que tous les enfants puissent y contenir ? Il faut en faire la demande aux ST.

Fin 20h05